

COURSE FOLKLORIQUE DE CAISSE A SAVON



**FÊTE PATRONALE
MALANS**
1 & 2 AOÛT
2026

SAMEDI
Groupe **MRV**
(Reprises Rock)
+ Bal
par La Rochette

DIMANCHE
COURSE DE CAISSES à SAVON
10h - 19h
19h - Soirée dansante avec
Julien Locatelli
+ Bal populaire
par La Rochette

ANIMATIONS TOUT LE WEEK-END
Manège et maquillage gratuits • Tourniquet • Pêche à la ligne
Tir à la carabine • concours lancer d'espadrille

BUVETTE - REPAS - PETITE RESTAURATION
  www.malanscity.fr 

FETE DE MALANS

DIMANCHE 2 AOÛT 2026

Organisé par le Comité des Fêtes de Malans



Le comité des fêtes de MALANS, souhaite, au travers de sa fête patronale annuelle créer un événement populaire, festif et récréatif. La compétition n'est pas le maître mot pour cette manifestation. L'amusement doit primer sur les performances.

Durant ce week-end de Fête de Malans, vous pourrez retrouver : manège et maquillage gratuits, de nombreuses animations pour petits et grands (tir à la carabine, pêche aux canards, ...), des repas (Faux-filet – frites) sous chapiteaux, buvette et petite restauration..., un concert suivi d'un bal populaire aura lieu le dimanche soir.



Équipage

Âge minimum pour le pilote : 12 ans

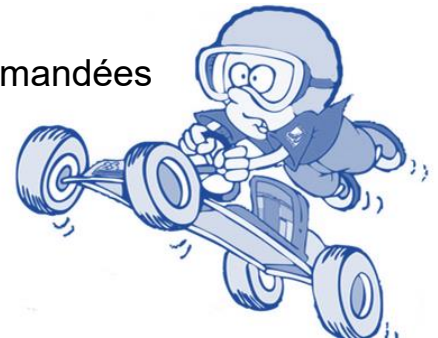
Pour les pilotes ou équipages, entre 12 et moins de 16 ans, une catégorie « jeunes » est créée. Age pris en compte à la date de la course.

Il est possible de rouler seul ou avec un copilote (maximum 2 dans la caisse)

2 coéquipiers maximum, « des pousseurs », pourront vous propulser depuis le départ. Vos coéquipiers et leur déguisement seront pris en compte dans le prix de l'équipe folklorique. Si vous avez un copilote, il ne peut pousser, il devra être dans l'habitacle au départ.

Les pilotes et copilotes doivent obligatoirement porter :

- **Un casque** (intégral recommandé), les participants doivent avoir leur propre casque et autres équipements
- **Gants fermés obligatoires**
- **Vêtements devant recouvrir l'intégralité du corps** (manches longues et pantalon long) **obligatoire.**
- **Genouillères et coudières vivement** recommandées
- **Chaussures fermées obligatoires**



**LE PILOTE DOIT POUVOIR
MAÎTRISER LA VITESSE
ET LA DIRECTION DE SON VÉHICULE**

CONSTRUCTION DE LA CAISSE

Les caisses à savon sont des véhicules possédant au minimum 3 roues sans moteur, ni pédale, sur un châssis en métal, en bois, ou autres. Leur déplacement se fait par gravité uniquement. Les caisses à savon peuvent être mono ou biplace.

Contrôle technique : Un contrôle technique sera réalisé en amont de la course. L'organisateur testera les véhicules et se réserve le droit de refuser les véhicules non-conformes ou dangereux.

Caractéristiques obligatoires :

- Longueur maximum : 3m
- Largeur maximum : 1m80
- Un plancher en entier – **fermé**
- Minimum **3 roues** et une direction sans trop de jeu (en un seul élément)
- De **très bons freins** (indépendant de la direction qui agissent sur 2 roues minimum simultanément, les mettre principalement sur les roues arrière.
- Pas d'angles saillants et rien de coupant (pas de pare-brise ni phares) qui pourrait être dangereux pour l'équipage ou le public.
- Un ou deux **sièges/baquets bien fixés** avec dossiers
- Arceau et ceinture recommandés
- Pensez à avoir un emplacement pour fixer le numéro (format A4)
- Elle doit fonctionner uniquement par gravité et ne peut comporter de moteur quelle que soit la technologie employée.



Pour permettre la remontée des caisses dans le haut du village :

- Un anneau de 2,5 cm de diamètre intérieur, sur l'**avant** et l'**arrière** de la caisse
- Une sangle/ élingue solide (1 tonne) de 1,5m (précis), munie de deux mousquetons (300kg minimum) pour être tracté. (La sangle devra être dans la caisse lors de la descente)

Pour la caisse, nous laissons votre imagination faire le reste, en essayant bien sûr de faire du solide pour pouvoir participer à toutes les descentes !

CATEGORIE ET RECOMPENSE

La course est chronométrée, mais la vitesse n'est pas l'enjeu majeur, vous pouvez miser sur vos talents artistiques !

Deux catégories existent :

- **Jeunes** (de 12 à moins de 16 ans)
- **Adultes** (16 ans et +). Age pris en compte à la date de la course

Pour chaque catégorie, plusieurs prix seront remis au premier, deuxième et troisième :



LE PRIX DE LA CAISSE A SAVON :

Le jury note la caisse, sa fabrication, son originalité, ainsi que la décoration, et l'originalité du pilote ou de l'équipage.



PRIX DE L'EQUIPE FOLKLORIQUE :

Le jury et le public note l'équipe complète (équipage + coéquipier pousseurs), son originalité, l'ambiance et l'animation qu'elle a pu mettre au départ et dans toute la descente.



PRIX DE LA COURSE :

Le jury fait le cumul des temps des descentes. L'équipe ayant fait le meilleur temps remporte ce prix. Si pour une ou plusieurs des descentes l'équipage ne franchit pas la ligne d'arrivée, un temps forfaitaire sera attribué. Il sera égal au moins bon temps, toute catégorie confondue, de la première descente.

DEROULE DE LA COURSE

DIMANCHE 2 AOUT 2026

Lieux : Sur la place du village, où a lieu la fête de Malans

Timing (prévisionnel) :

10H30 - 11H00	Accueil -Contrôle technique
11h00 - 12h30	Début des descentes
12h30 – 14h	Caisses en exposition sur la place du village – Repas sous chapiteaux
14h	Reprise des descentes
18H30	Fin des descentes
19h00	Remise des prix
19h00 - ...	Repas concert puis bal - Fête de MALANS

En fonction du nombre de participants, du déroulement de la manifestation, l'organisation prévoit 4 ou 5 descentes.

INSCRIPTIONS

L'engagement est de 10€ par véhicule/équipage

Pour que votre inscription soit prise en compte, merci de nous renvoyer :

- **Votre bulletin d'inscription**
- **La copie de votre responsabilité civile,**
- **La décharge de responsabilité**
- **L'autorisation parentale (si – de 18 ans)**
- **Le règlement de 10€**

Si inscription par courriel, paiement sur place le jour J

L'engagement est définitif à réception du dossier d'inscription complet et du règlement.

Soit par courrier :

Comité des fêtes de MALANS – Julie BOURGINE

3 B. rue des vignes

25330 MALANS

Soit par courriel : ju.bourgine@gmail.com

Chaque participant doit être couvert par sa propre assurance responsabilité civile. Les personnes mineures sont sous la responsabilité de leur tuteur légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Dans une équipe, seules les personnes ayant fournis leurs bulletins d'inscription complets seront autorisées à conduire le bolide.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, d'incidents d'accidents ou tout dommage matériel ou corporel subi par les participants ou causés à des tiers.

L'organisation ne pourra être tenue responsable de quelconque accident survenu aux participants ou à des tiers. Ainsi, nous vous demandons un justificatif d'assurance ainsi qu'une décharge nous concernant.

Le Parcours

Le parcours est matérialisé et sécurisé par des barrières et bottes de paille. Il sera parcouru au moins 4 fois, le long de celui-ci plusieurs « obstacles » devront être franchis comme des sauts, des chicanes, et d'autres surprises....

Les caisses seront remontées avec l'équipage par des tracteurs anciens.

Autres points :

- L'organisateur se réserve le droit d'exclusion de tout participant pour comportement inapproprié, toute mise en danger, non-respect du présent règlement ainsi que manque de respect envers les organisateurs et le public.
- Les équipages doivent respecter les instructions des organisateurs situés sur le parcours.
- La publicité est permise sur les véhicules, mais elle ne doit pas présenter de caractère religieux, politiques, haineux...
- Rappel : il n'est pas obligatoire d'être en équipe, un seul pilote avec sa caisse peut participer, il sera poussé au départ par l'organisation.



**BULLETIN D'INSCRIPTION
COURSE DE CAISSES À SAVON – MALANS 2026**

Infos sur la caisse *annoncée par le speaker lors de votre départ	Nom de la caisse	
	Méthode de conception (base de conception, méthode utilisée,) :	
	Texte descriptif de vous et votre équipe :	

Équipage

Pilote / copilote n°1	NOM		
	Prénom		
	Adresse complète		
	Code postal		
	Ville		
	Adresse mail		
	Téléphone		
	Age le 2 Août 2026		
	J'accepte le règlement de la manifestation	Oui	Non
	Attestation de responsabilité civil	Oui	Non
	Autorisation parentale	Oui	Non
	Décharge pour l'organisation	Oui	Non
	Fait le .../.../.....	Signature :	

Pilote / copilote n°2	NOM		
	Prénom		
	Adresse complète		
	Code postal		
	Ville		
	Adresse mail		
	Téléphone		
	Age le 2 Août 2026		
	J'accepte le règlement de la manifestation	Oui	Non
	Attestation de responsabilité civil	Oui	Non
	Autorisation parentale	Oui	Non
	Décharge pour l'organisation	Oui	Non
	Fait le/...../.....	Signature :	

DECHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné (Représentant légal de l'enfant) décharge, par la présente lettre, les organisateurs de toute responsabilités lors de la course de caisse à savon organisée par le comité des fêtes de MALANS le Dimanche 2 août 2026

Je m'engage à respecter le règlement de la course de caisse à savon organisée par l'association.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessures, vols, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à la manifestation nommée ci-dessus.

Je me porte également garant financier en cas de dégradation volontaire ou involontaire que je pourrais occasionner durant cette manifestation et je renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers l'association.

J'autorise l'associations "Comité des fêtes de MALANS" à publier mon image et/ou celle de ma caisse à savon (photographie/film), sans que cela n'ouvre d'autres droits, rémunérations ou indemnités que la remise des prix attribués aux gagnants.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité, sa non-présentation avant la manifestation et le non-respect d'un ou des articles de celle-ci durant la manifestation réserve le droit à l'organisation d'exclure ma participation à l'événement.

Fait à

Le

Signature

AUTORISATION PARENTALE DECHARGE DE RESPONSABILITE COURSE DE CAISSES

MALANS 2026

Je soussigné(e), (nom et prénom du représentant légal) :

.....
Demeurant à (adresse complète) :

.....
Numéros de téléphone où je peux être joint toute la journée :

.....
Agissant en qualité de (rayer les mentions inutiles) : père, mère, ou tuteur.
Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :

.....
Né(e) le (date et lieu de naissance) :

.....
Demeurant à (adresse complète) :

-
- Autorise l'enfant à participer à la course de caisses à savon de MALANS.
 - Déclare décharger de toute responsabilité l'organisateur de la Course concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par l'enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputée.
 - Déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tout sinistre, de quelque nature qu'il soit, causé à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclarée.
 - M'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre l'organisateur de la course de caisses à savon de MALANS.
 - Reconnaiss que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer à la course de caisses à savon de MALANS

Signature du parent ou du responsable légal,
Date et mention « lu et approuvé » (ci-dessous)

Fait à

Le

Signature